

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
 Abolitions.....
 Annonces anglaises.....

la ligne
 3 fr.
 4 fr.
 5 fr.

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité
 14, rue Confort, à Lyon



L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE :
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr.	10 fr.
Autres départements	14 fr.
Étranger et Union postale	18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 Quai de l'Hôpital, 18

BOURSE DE PARIS

De 17 octobre 1881

500 français	84 65	Crédit mobilier	755
500 amortissable	86 05	Crédit Lyonnais	922
500 nouveau	84 65	Mobilier espagnol	2125
1000 français	116 90	Union générale	2425
1000 5/10	90	Foncière Lyonnaise	770
1000 6/10	80	Autrichiens	770
1000 7/10	80	Lombards	385
1000 8/10	80	Sarragosse	602
1000 9/10	80	Nord-Espagne	700
1000 10/10	80	Transatlantique	2395
1000 11/10	80	Suez	2395
1000 12/10	80	Consolidés à Londres	99
1000 13/10	80	Panama	99
1000 14/10	80		
1000 15/10	80		
1000 16/10	80		
1000 17/10	80		
1000 18/10	80		
1000 19/10	80		
1000 20/10	80		
1000 21/10	80		
1000 22/10	80		
1000 23/10	80		
1000 24/10	80		
1000 25/10	80		
1000 26/10	80		
1000 27/10	80		
1000 28/10	80		
1000 29/10	80		
1000 30/10	80		

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VII SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

L'INTENDANCE DEVANT LE SÉNAT

Paris, 17 octobre.

On paraît d'accord dans tous les groupes du Sénat pour demander aussitôt la rentrée, sur la mise à l'ordre du jour du projet de loi sur l'administration de l'armée. L'expédition de Tunisie a mis, une fois de plus, en relief les vices de l'organisation actuelle, et les hommes qui, jusqu'à ce jour, avaient défendu les privilèges de l'intendance, sont bien obligés de reconnaître que depuis 1870 elle n'a rien appris et que son insuffisance est toujours aussi grande. Il est donc à présumer que le projet de loi voté par la Chambre sera reconnu par un bien vive opposition et que, s'il est amendé par le Sénat, ce ne sera que dans un sens favorable à la fois aux intérêts de l'armée et à ceux du pays.

A ce sujet, il est intéressant de rappeler les différentes épreuves par lesquelles le projet a successivement passé devant le Parlement. Présenté d'abord au Sénat, mûrement élaboré par une commission où les hommes les plus compétents se trouvaient réunis, il fut de la part de M. de Freycinet l'objet d'un rapport des plus remarquables, et ses conclusions furent adoptées par une immense majorité.

Ce projet subordonnait complètement l'intendance au commandement et établissait l'autonomie du corps de santé. Il était permis d'espérer l'an dernier que la Chambre allait à son tour voter le même projet; l'argumentation serrée de M. Margaine avait fait la lumière dans la plupart des esprits et elle allait triompher des résistances de MM. Patissier et Langlois, quand tout à coup M. le général Farre crut devoir intervenir et déposer un nouveau projet qui traîna pendant de longs mois dans les cartons de la commission.

Le projet revint enfin devant la Chambre, mais de transactions en transactions, il en sortit complètement défiguré.

Tel quel, c'était encore un progrès sur l'ancien système, mais il fut renvoyé trop tardivement au Sénat, pour que celui-ci pût à son tour l'examiner et le voter avant l'expiration du mandat de la Chambre. S'il est un conseil à donner au Sénat, c'est de revenir purement et simplement au projet de M. de Freycinet. Après la nouvelle et coûteuse expérience de l'expédition de Tunisie, on peut tenir pour certain qu'il ne se trouvera plus à la Chambre personne pour le combattre et se faire l'avocat de l'intendance.

Il est évident pour tout le monde aujourd'hui que, si les médecins militaires avaient été indépendants, s'ils n'avaient pas été étroitement soumis aux ordres des intendants, nos malheureux blessés n'auraient point passé par ces dures épreuves que la presse est unanime à déplorer.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 17 octobre

LES AFFAIRES D'ALGÉRIE

Les députés de l'Algérie se sont mis d'accord pour une démarche collective auprès du président de la République. Cette démarche, qui a pour but d'appeler l'attention de M. Jules Grévy sur la situation de l'Algérie et sur l'administration du gouvernement général, aura lieu dès que tous les députés seront réunis à Paris. Un seul est encore absent et l'on espère qu'il arrivera dans quelques jours.

Une première démarche a été faite par M. Jacques, député d'Oran, auprès du ministre de l'intérieur. M. Jacques, n'ayant pu obtenir la certitude du remplacement de M. Albert Grévy, a fait part au ministre de son intention de déposer dès la rentrée une demande d'interpellation sur les affaires de l'Algérie.

LES ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE

M. Jules Ferry a eu au Palais-Bourbon une longue entrevue avec M. Gambetta. M. Gambetta interviendra, dit-on, dans le débat soulevé à propos des affaires tunisiennes et prononcera à cette occasion un grand discours dans lequel sera traitée la question politique extérieure.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

Paris, 17 octobre. — Il serait question de proroger de trois mois le traité de commerce existant entre la France et l'Italie, comme cela s'est fait déjà pour l'Angleterre et la Belgique.

Cette prorogation serait considérée comme l'achèvement à un accord définitif sur les conventions nouvelles à conclure.

Rome, 17 octobre. — Dans un banquet électoral, M. Berti, ministre du commerce, aurait déclaré que dans sa pensée les traités de commerce étaient préférables à la liberté des tarifs.

« Le gouvernement italien, a dit le ministre, a engagé avec une parfaite loyauté les négociations avec la France. Les délégués des deux pays se sont déjà mis d'accord sur un grand nombre de points. Il y a lieu d'espérer que l'entente pourra également s'établir sur tous les autres.

« Ce n'est, a dit M. Berti en terminant, qu'au cas où il deviendrait impossible de conclure un traité équitable pour les deux parties qu'il faudrait avoir recours à la liberté des tarifs. »

EN AFRIQUE

Nouvelles du Sud Oranais

Alger, 17 octobre. — Au sujet des mesures à prendre contre les caïds de Bel-Abbès et les indigènes accusés de rébellion des communes de Témouchent et de St-Lucien, le préfet a répondu que, d'accord avec le fonctionnaire chargé de l'enquête, il avait décidé la nomination d'une commission de contrôle dans laquelle figureraient trois membres pris dans les conseils élus.

Cette commission aura le droit d'agir sans restriction dans le cercle où elle croira devoir opérer pour calmer l'opinion publique en assurant la découverte intégrale de la vérité.

— Les opérations dans le Sud oranais sont considérées plutôt comme une promenade militaire que comme une campagne. Toutes les tribus font soumission ou disparaissent dans le Sahara.

Le chemin de fer du Kreider

Paris, 17 octobre. — M. le ministre de la guerre vient d'être prévenu officiellement que les travaux de terrassements du chemin de fer du Kreider sont arrivés jusqu'à quatorze kilomètres au-delà du Kreider.

La voie elle-même est construite jusqu'à 8 kilomètres au-delà et la ligne télégraphique jusqu'à deux.

Les insurgés à Kairouan

Tunis, 17 octobre. — Un courrier, venant de Kairouan, apprend que les Zelas ont envahi la ville et ont imposé des conditions très dures aux habitants. Ceux-ci ayant voulu d'abord résister aux prétentions des insurgés ont été maltraités. Il y a eu plusieurs morts et de nombreux blessés.

Pour éloigner ces brigands, les Kairouanais ont été obligés de leur payer une forte somme

en argent et en céréales. Ils désirent ardemment notre venue pour les délivrer des exactions toujours croissantes.

La presse italienne

Rome, 17 octobre. — La partie de la presse italienne qui est hostile à la France ne faisait plus parler d'elle depuis quelque temps.

Les difficultés que nous avons dernièrement rencontrées en Tunisie ont rendu la parole aux journaux gallophobes de la Péninsule.

Le *Diritto* se distingue entre tous par la publication d'un historique des événements de Tunisie qui ressemble à de l'histoire comme le *Virgile travesti* de Scarron ressemble à l'*Énéide*. Le *Diritto* déteste la France, c'est incontestable. D'ailleurs, qu'est-ce que la France a pu faire au *Diritto* pour en être ainsi détestée ? Voilà ce qu'on ignore.

Il y a comme cela des nations qui n'ont pas le bonheur de plaire à M. Crispi.

Soumission de tribus

Tunis, 17 octobre. — Plusieurs tribus du Sud tunisien ont envoyé des délégués au général Forgemol pour lui demander l'aman; ils lui ont promis de lui fournir les hommes et les animaux nécessaires à l'expédition.

Constitution d'un conseil de guerre

Paris, 17 octobre. — Le *Moniteur de l'Armée* annonce qu'en conformité des dispositions de l'article 83 du Code de justice militaire, modifié par la loi du 18 mai 1875, et sur la proposition de M. le général commandant le 19^e corps d'armée, le ministre de la guerre a autorisé, le 8 octobre 1881, la constitution d'un conseil de guerre dans la colonne de Tebessa.

Le conseil sera composé de cinq membres. Un capitaine de l'armée, assisté d'un greffier, remplira la fonction de commissaire-rapporteur du gouvernement.

La colonne Sabattier

Tunis, 17 octobre. — Le courrier venant de Fouch-el-Kharouba annonce que la colonne Sabattier, partie pour reconnaître la route de Kairouan, a été attaquée par les insurgés jeudi matin; le combat a duré de onze à cinq heures. Les Arabes étaient massés en forces considérables, contre leur habitude. L'artillerie a fait dans leurs rangs de grands ravages; 800 insurgés seraient tués sur le terrain; il y a eu quelques tués et blessés de notre côté.

La marche sur Kairouan

Tunis, 17 octobre. — La marche sur Kairouan est prochaine. Un bataillon de chasseurs venu de Birin à la Manouba au moment de l'occupation de Tunis a regagné Birin. Les autres troupes campées aux environs de Tunis sont expédiées dans la direction de Zaghouan; enfin il est certain que le général Logerot et son état-major quitteront, lundi ou mardi au plus

PREUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 90

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

DEUXIÈME PARTIE

LE SECRET DES CHAMPDOCE

I

C'était un dimanche, après le souper dans la salle commune, dont il avait fait sortir tous les serviteurs.

Jamais Norbert n'avait vu à son père cet air soulevé. Il redressait sa haute taille courbée par le travail des champs. Tout l'orgueil de sa race qu'il dissimulait depuis des années éclatait dans ses yeux. Il lui apprit l'histoire de la maison de Champdoce dont l'origine se perd dans les légendes de nos ancêtres. Il lui conta la vie de tous les héros qui ont illustré. Il lui dit de quels honneurs elle a été comblée, combien elle compte d'alliances souveraines, quelle était sa richesse et sa puissance au temps où les Dompair de Champdoce, véritables souverains, levaient des impôts, avaient des places fortes et une armée, et lassaient un cheval avant d'être sortis de leurs domaines.

— Voilà ce que nous avons été, disait-il d'une voix forte. Que nous reste-t-il de tant de splendeurs ? Un hôtel à Paris, rue de Varennes, ce château,

quelques terres, quelques maigres valeurs, deux cent mille livres de rentes au plus, pas cinq millions !

Norbert savait son père riche, mais non tant que cela.

Ce chiffre prestigieux, cinq millions, le frappait de stupeur.

Puis, en moins d'une seconde, mille pensées traversèrent son cerveau. Cinq millions !... Et on le condamnait à l'écrasant labeur de l'homme qui a besoin pour manger des trente sous de sa journée. Deux cent mille livres de rente !... et cette salle commune où il était en ce moment avec son père ressemblait à l'unique pièce de la plus misérable chaumière. Ses aïeux avaient eu une armée de serviteurs, et tous les gars du pays le tutoyaient.

Comment accepter tant d'humiliations et une pareille pauvreté, étant si noble et si riche !

Éporté hors de sa timidité accoutumée par un premier mouvement de rage, il se leva à demi pour reprocher à son père son avarice et sa cruauté.

Mais ses forces trahirent son audace; si forte était son émotion qu'il retomba sur son escabeau, sans avoir pu prononcer une parole, et fondant en larmes.

Le duc de Champdoce n'avait rien vu. A son exaltation, lorsqu'il disait les grandeurs de Champdoce, avait succédé un profond accablement.

Il marchait de long en long, dans la salle, d'un pas lourd, la tête inclinée sur sa poitrine.

— C'est peu, murmura-t-il, bien peu.

Bien peu !... Et Norbert savait que pas une des familles répétées riches dans la contrée, ne possédait la moitié de cette somme énorme.

Les Mussidan avaient-ils seulement soixante mille livres de rentes ? Les Sauvebourg, à coup sûr, n'en possédaient pas cent.

Il y avait bien, aux environs, un certain M. de Paymadour qu'on disait archimillionnaire, mais sa

noblesse n'était rien moins qu'authentique, et de plus il ne fallait pas, assurait-on, examiner de trop près son argent, si on ne voulait pas y découvrir les taches de boue de l'origine.

C'est avec une physionomie furieuse que Norbert suivait de l'œil son père, continuant sa promenade monotone et laissant échapper çà et là quelques intelligibles exclamations.

Il fallait à Norbert toute sa raison, toute l'énergie d'une conscience honnête, pour écarter les épouvantables pensées qui assiégeaient son esprit.

A la fin, le duc de Champdoce s'arrêta devant son fils.

— Ma fortune n'est rien, reprit-il d'un ton amer, non, rien, à une époque où triomphe le bourgeois enrichi, insolent et vaniteux. Ces gens-là, parce qu'ils ont acheté nos châteaux et mis un nom de terre au bout de leur nom ridicule, se croient nobles et s'exercent à copier nos qualités, mais nos vices. La vraie noblesse, faite d'avoir compris son époque, râle et finira par mourir de faim.

On n'est plus que par ou pour l'argent. Pour lutter contre tous ces enrichis d'hier, princes de finances dont le blason est un écu volé, il faut à un Champdoce un million, au moins, de revenu. Vous l'entendez, mon fils, un million !...

Norbert ouvrait de grands yeux surpris; malgré l'attention la plus soutenue, son intelligence ne pouvait suivre les explications de son père.

— Ni vous, ni moi, mon fils, poursuivait le duc, ne verrons dans nos coffres le capital d'un tel revenu. Mais nos descendants, s'il plaît à Dieu, l'y trouveront. C'est par le courage et l'épée que nos aïeux ont fondé la puissance de notre maison, à nous de nous montrer dignes d'eux et de la consolider par les privations et le travail.

Les vieux gentilhomme s'interrompit, singulièrement ému de développer ainsi le sujet habituel de ses méditations.

— J'ai fait mon devoir, reprit-il d'un ton plus calme, à vous de faire le vôtre. Je n'avais pas quinze cent mille francs quand résolument je me suis mis à l'œuvre, je viens de vous dire ce que j'ai maintenant. Vous m'imitez. Vous épousez quelque jeune fille riche qui vous donnera un fils que vous élèverez à la dure, comme je vous ai élevé. En vivant comme moi, vous devrez léguer à ce fils de douze à quinze millions. Qu'il nous imite et il laissera lui-même à ses fils une fortune royale. Voici ce qui doit être, ce qui sera, il le faut, je le veux.

Cette fois, Norbert comprenait, et s'il se taisait, c'est qu'il était tout étourdi de cette confiance étrange.

— C'est une pénible tâche que j'offre à votre dévouement, continuait le duc, mais c'est celle de tous les chefs d'illustres familles. Qui veut fonder une grande maison doit vivre dans l'avenir et non dans le présent, s'oublier pour ne songer qu'à sa postérité.

Certes, il est des moments où les instincts mauvais ou frivoles se révoltent et se révoltent; on les étouffe et on les dompte en se représentant sans cesse la grandeur du but où on tend. Ainsi s'est fait. C'est pour mes descendants et par eux, pour ainsi dire, que j'existe. Je vis par la pensée la vie de splendeurs qu'ils nous devront.

En vérité, Norbert croyait rêver.

— Vous m'avez vu, poursuivait M. de Champdoce, disputer des heures entières pour un misérable louis, c'est que je me disais que ce louis, mes descendants, quelque jour, le jetteraient noblement à un pauvre, du haut de leur carrosse. De tout ce que j'amasse, je fais ainsi emploi pour eux. L'an prochain, je vous conduirai à Paris, et vous visiterez l'hôtel que nous y avons. Là, vous verrez des tapisseries comme on n'en trouve plus, des meubles uniques, des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres. Cet hôtel, je le garde, je le soigne, je l'embellis, comme

tard, la Manouba pour rejoindre la colonie Sabattier à Sidi-ben-Amida.

Le bruit court qu'il se forme des rassemblements considérables d'Arabes sur la route de Zaghonan à Kairouan. Il serait à souhaiter que le bruit fut exact, la campagne ne pouvant être considérée comme bien terminée que lorsque les insurgés auront reçu une sévère leçon.

Les opérations militaires

Paris, 17 octobre. — Aujourd'hui, 17 octobre, les opérations militaires ont commencé simultanément en Tunisie contre Kairouan sous la direction du général Saussier, et dans le Sud-Ouest oranais contre Ksour-Moghar, sous la direction du général Delebecque.

La Goulette, 17 octobre. — Le général Logerot part demain ; il sera rejoint par le général Saussier.

Le colonel Laroque a fait une reconnaissance sur les abords du chemin de fer pour en chasser complètement l'ennemi et rétablir les communications avec Souk-el-Arba.

Tunis, 17 octobre. — Ali-Bey a remporté un nouveau succès sur Ali-Ben-Amar et lui a fait 200 prisonniers.

LES FESGUIAS DE KAIROUAN

On sait que Kairouan sera le premier objectif de nos colonnes expéditionnaires dès la reprise des opérations militaires en Tunisie. Mais ce que l'on ignore peut-être, c'est que Kairouan n'a aucune fontaine dans son enceinte.

Pour obvier à cette pénurie d'eau dans les années de sécheresse, de grands réservoirs appelés par les Arabes *feskiyas* ou, suivant une prononciation plus usitée en Tunisie, *fesguias*, ont été jadis creusés et construits près de la ville. On en compte quatre principaux.

L'un, celui qui est le plus en dehors des murs vers l'ouest, auprès de la porte de Tunis, se compose d'abord d'un bassin polygonal, formé de seize côtés, dans lequel l'eau se répandait en provenant de l'un des bras de l'Oued-Merz-el-Lil.

Ce bassin a cent quarante-cinq pas de tour. De là l'eau, après s'être purifiée en laissant une partie de son limon et des autres substances qu'elle tenait en dissolution, passait dans un second bassin beaucoup plus considérable et de forme à peu près circulaire ; il compte environ quatre cent quatre vingt pas de circonférence.

Le mur d'enceinte en est soutenu par de nombreux contreforts. Au centre s'élève une sorte de petit pavillon qui tombe en ruine et qui est aux trois quarts enseveli dans la vase durcie et desséchée qui s'est accumulée alentour.

Il convient d'ajouter que ces *feskiyas* sont fort mal entretenus. La meilleure eau de Kairouan se trouve dans un faubourg connu sous le nom de Ribat-Bir-el Bey à cause d'un puits qui y a été creusé et qui s'appelle le puits du Bey.

Le commerce extérieur de la France

Le Journal officiel vient de publier le tableau de notre commerce extérieur pendant les neuf premiers mois de l'année courante.

Considéré dans son ensemble, le mouvement commercial du mois de septembre 1881 est plus satisfaisant que celui des quatre mois précédents.

Nos exportations d'objets fabriqués, trop longtemps en souffrance, se sont élevées au chiffre, qui devrait être normal, de 200,531,000 francs. Septembre 1879 avait donné 173,344,000 fr., et septembre 1880 185,840,000 fr. On voit que septembre 1881 diste de très loin ses devanciers.

Quant à nos achats d'objets manufacturés à l'étranger, ils ne varient guère d'un mois à l'autre, et l'on peut dire qu'ils demeurent à peu près stationnaires. Notre marché est donc loin d'être envahi par les produits étrangers. C'est lui, tout au contraire, qui est l'envahisseur, et qui ne demande,

pour étendre ses conquêtes, que la sécurité et la stabilité, qui sont la condition essentielle du commerce, et que des traités peuvent assurer.

Malgré l'excellente tenue du mois de septembre, il ne faut pas perdre de vue que l'ensemble de l'année 1881 laisse encore beaucoup à désirer ; il lui manque 19,188,000 fr. d'exportation d'objets fabriqués pour être au niveau de l'année dernière. Espérons qu'elle les regagnera durant les trois mois qui lui restent.

Notons, en passant, que, pour ce qui concerne le commerce intérieur, la plupart de nos industries sont, en ce moment, dans une très bonne situation. La métallurgie, notamment, est pourvue de commandes, auxquelles elle a peine à satisfaire. Le travail national demande surtout que la politique lui épargne les troubles et les agitations, qui ont toujours une répercussion plus ou moins désastreuse sur ses opérations.

L'importation des objets d'alimentation continue à baisser chaque mois ; c'est l'indice le plus certain du bon résultat moyen de la dernière récolte. Il nous a fallu cependant acheter encore, en septembre, pour plus de 123 millions de denrées diverses sur les marchés étrangers.

Les vins tiennent une place de plus en plus large dans ces achats. L'abrogation de la décision qui prohibait à l'entrée les vins plâtrés au-delà de deux grammes par litre va donner un nouvel essor à l'importation des vins d'Espagne en France. Il n'y a qu'à se féliciter de l'accroissement de l'importation des vins étrangers qui viennent combler le déficit causé dans nos vignobles par le phylloxera.

Ce qui est vraiment regrettable, c'est le développement pris par les importations de raisins secs servant à la fabrication d'un liquide vendu sous le nom de vin. Nous n'avons rien à dire contre cette boisson, qui peut être très utile ; mais, ce contre quoi nous ne cessons de protester, c'est qu'on la vend sous un nom qui ne lui appartient pas, dans le seul but de tromper le consommateur et de réaliser à son détriment de gros bénéfices, en lui livrant comme vins de vendange une boisson fabriquée avec des vins desséchés.

Vient-on se faire une idée de ce commerce né avec la dévastation de nos vignobles ? Les importations de raisins secs, qui n'étaient, en 1876, à Marseille, de 5,610,985 kilogrammes, ont atteint 25,894,527 kilogrammes en 1880. Les importations, pour toute la France, sont montées, pendant la même période, de 11,877,461 kilogrammes à 78,895,105 kilogrammes, soit un accroissement qui dépasse 66 millions de kilogrammes en cinq années. La Turquie entre pour plus de moitié dans l'importation totale, puis viennent la Grèce, l'Espagne et l'Autriche.

En résumé, il ressort jusqu'à l'évidence, des chiffres publiés par la douane, que l'industrie française n'attend, pour reprendre son complet essor, que la conclusion des nouveaux traités de commerce. Ce n'est point là une opinion personnelle que nous exprimons, c'est le sentiment général des organes les plus accrédités du commerce et de l'industrie.

Informations

Paris, 17 octobre.

Aux affaires étrangères

Il est de plus en plus question de M. Tissot, ambassadeur à Constantinople, comme ministre des affaires étrangères.

Cette nouvelle paraît même se rattacher aux entretiens que M. de Saint-Vallier a eu avec le président de la République.

Réunion politique à Nancy

Une réunion à laquelle assistaient quinze cents électeurs a eu lieu à Nancy, dans le but de discuter les affaires de Tunisie.

M. Berlet, député, assistait à cette réunion. Il a réservé son opinion pour le moment où la discussion viendra devant la Chambre, promettant d'être ce jour-là un juge impartial.

La réunion a adopté un ordre du jour aux termes duquel elle déclare compter sur les autres députés du département pour exiger dès la rentrée des Chambres « une discussion approfondie des actes du cabinet et la nomination d'une commission de permanence chargée de prévenir le retour de semblables agissements. »

L'élection municipale de Charonne

Le *Mont Avenir*, journal de M. Rabagny, annonce que M. Sick, qui a accepté de nouveau la candidature de conseiller municipal dans le quartier de Charonne, aura pour concurrents MM. Richard, rédacteur du *Mot-d'Ordre*, et Letalle, entrepreneur de maçonnerie, qui s'est déjà présenté deux fois sans succès.

Les inondations de Murcie

M. Hérod, préfet de la Seine, a reçu la dépêche suivante de l'alcade de Murcie :

En votre qualité de représentant de cette noble et charitable population de Paris, la municipalité de Murcie vous adresse, à l'occasion de l'anniversaire de la terrible inondation, l'expression de la gratitude de la population qu'elle représente pour les bienfaits reçus.

L'alcade, JAQUIN CASELBERRO.

Le canal du Panama

M. Armand Reclus, le directeur général des travaux du Panama, doit arriver prochainement à Paris.

M. Armand Reclus a quitté la marine militaire, où l'attendait le plus brillant avenir, pour se consacrer entièrement à l'œuvre de M. de Lesseps. C'est le frère d'Elysée Reclus, le grand géographe.

Le duel du jour

Le baron Harden-Hickey, directeur du *Triboulet*, et M. Taine, rédacteur en chef de l'*Etoile française*, se sont battus ce matin en duel sur la frontière hollandaise.

L'arme choisie était l'épée de combat.

Les témoins pour M. Harden-Hickey étaient MM. Rogat et Gaston Jolivet ; pour M. Taine, MM. Draquier et Bracouner.

M. Taine a été blessé trois fois.

Petites Nouvelles

M. Lavertujon, consul général à Auvers, est nommé consul général à Naples et M. Flesch consul à Damas, est envoyé au même titre à Alexandrie.

M. Véron-Duverger, directeur général des travaux publics, vient de donner sa démission.

On se souvient que, lors de la discussion du budget, les Chambres avaient réduit son traitement de 25,000 à 20,000 fr.

C'est la date du 27 octobre qu'a choisie l'Académie pour procéder à l'élection des trois nouveaux immortels.

On parle de la retraite possible du prince Orloff comme ambassadeur de Russie à Paris.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Lundi 17 octobre 1881

3 0/0.....	84 65	Crédit France..	» »
5 0/0.....	116 82	Alpine.....	305 »
Italien.....	90 05	Suez.....	» »
Turc.....	15 60	Lombards.....	358 75
Extérieure.....	26 »	Banque Paris....	» »
Egypte.....	384 97	Landerb. Autr....	» »
Chemins Turc..	52 »	Nouvelle.....	» »
Banque Ottom..	738 87	Petit Téléph....	» »
Union.....	2400 »	Fonc. France....	» »

Etranger

Suisse

Le congrès socialiste de Coire

Berna, 17 octobre. — A la suite du congrès socialiste de Coire, le groupe des anarchistes a déclaré répudier complètement les théories du congrès et considérer ceux qui y ont pris part comme des demi-bourgeois indignes de la confiance des purs.

Italie

Condamnation d'un député

Roma, 17 octobre. — La cour d'assises de Turin vient de condamner par contumace à quinze ans de travaux forcés le comte Ceresa, ex-député du cercle de Chivasso, convaincu de prévarication au préjudice de la province de Turin.

Angleterre

La révolution en Irlande

Dublin, 17 octobre. — Des désordres ont éclaté à Limerick hier. La police et les troupes ont été attaquées et ont dû charger la foule. Il y a eu de nombreux blessés des deux côtés ; 20 arrestations ont été opérées.

Autriche

Le successeur de M. de Haymerlé

Vienna, 17 octobre. — On annonce la nomination probable du comte Andrássy comme successeur de M. le baron de Haymerlé, en qualité de chef du ministère autrichien.

Ce choix rencontre, paraît-il, son principal obstacle dans les préventions du général Ignatieff contre le comte Andrássy ; il a toute chance néanmoins de devenir définitif.

LES TOMBES FRANÇAISES EN ALSACE

La lettre suivante a été adressée par M. Libmann à M. de Manteuffel :

Je viens de retourner à Strasbourg pour la première fois depuis la guerre. Quand j'ai voulu aller prier et

pleurer sur la tombe de mes compatriotes morts pour la France pendant le siège de 1870, j'ai été profondément attristé de voir l'abandon dans lequel l'administration allemande laisse leur sépulture... Les enfants jouent et s'amuse sur cette terre engraissée du plus pur sang français, et, sauf la tombe de deux militaires, toutes ont perdu leurs croix et leurs inscriptions.

Le monument commémoratif, élevé après la guerre, ne recouvre aucun des ossements disséminés dans l'ancien jardin botanique et ne porte aucun des noms des glorieux vaincus. Connaissant votre impartialité et votre haute pitié, je viens, monsieur le feld-maréchal, plaider auprès de Votre Excellence la cause de ces pauvres abandonnés, dont le délaissement et l'oubli semblent réaliser le *vœu victis* antique, et solliciter une réparation que votre gouvernement a toujours accordée lorsqu'elle était juste, légale et possible.

Il y a aujourd'hui deux cents ans que la France dans tout le prestige de sa grandeur, prenait possession de Strasbourg sans qu'aucune goutte de sang allemand fût répandue. Puisse ce glorieux et malheureux anniversaire valoir à ses derniers enfants ce repos et ce respect de la tombe, qui sont la première des religions.

Pendant le siège de Paris, je me suis personnellement occupé, à l'ambulance, de faire rendre les honneurs religieux et militaires à toutes les victimes du champ de bataille, et je puis affirmer à Votre Excellence qu'Allemands et Français étaient traités en égale devant la mort, comme ils l'étaient devant Dieu.

C'est la même justice que je réclame de Votre Excellence, et avec une confiance d'autant plus grande que le traité de Francfort impose aux deux pays la protection des tombes des soldats morts sur les territoires réciproques.

Le chemin de fer du Gothard

Les travaux de la ligne du Gothard et du grand tunnel approchent de leur terme ; la Gazette de Zurich nous donne les détails suivants :

Actuellement, on travaille au transport du gravier dans le grand tunnel et au posage des rails. Chaque jour cinq ou six trains, composés d'une quarantaine de wagonnets amènent dans le tunnel le gravier, que l'on prend dans le lit du Tessin, près d'Airolo.

Dans cette dernière station, les rails et les plaques tournantes sont déjà posés ; il ne reste plus à achever que les hangars pour les marchandises et pour les machines. La gare est terminée, ainsi que les bureaux des postes et télégraphes, qui ont été transportés de la chaussée au bord de la voie jusqu'à l'entrée du tunnel, où le télégraphe aérien sera soutenu au télégraphe souterrain aussitôt que l'on pourra passer le câble.

La compagnie du Gothard aura deux fils à sa disposition, l'un pour la correspondance de service, l'autre pour les signaux entre les stations et les maisonnettes des garde-voies.

Airolo, pendant près de huit ans le centre d'un mouvement considérable, se dépeuple peu à peu et reprend son ancienne apparence calme et solitaire.

On s'occupe dans ce pays de l'érection d'un monument en l'honneur de ceux qui ont conçu et exécuté la grande entreprise du Gothard. Un des projets les plus remarquables consiste en une pyramide élevée sur une base composée de blocs de granit et sur laquelle on représenterait en relief les écussons des trois Etats qui ont fait le Gothard, le buste de Favre, l'entrepreneur du Gothard, et une figure représentant un ouvrier du Gothard.

Quel que soit le projet choisi, ce monument ne fera pas oublier, loin de là, la forêt de croix qui s'élève aujourd'hui sur le cimetière d'Airolo, reconstruit les restes de tant d'humbles travailleurs auxquels cette grande œuvre a coûté la vie.

Les Ministres depuis 1870

On se préoccupe beaucoup de la constitution du ministère qui pourra être appelé à remplacer le cabinet dont M. Jules Ferry est le président. Il nous a paru intéressant de rechercher les noms des anciens ministres qui se sont succédés à partir du 4 septembre 1870 dans les différents ministères.

VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL. — MM. Jules Favre nommé le 4 septembre 1870 ; Jules Dufaure, 2 septembre 1871 ; le duc Albert de Broglie, 25 mai 1873.

l'amoureux le logis qu'il destine à sa fiancée. C'est que je le destine à nos enfants, Norbert, aux Dompair de Champdoce de l'avenir.

C'est avec l'accent du trio nuptial qu'il s'exprimait ; tout ce qu'il dépeignait, il le voyait réellement.

— Si je vous ai parlé ainsi, reprit-il d'un ton qui ne souffrait pas de réplique, c'est que vous êtes en âge d'entendre la vérité. Je viens de vous dicter la règle de conduite de votre vie. Vous voici un homme, mon fils, et vous devez vous accoutumer à agir volontairement, comme vous avez agi jusqu'ici pour me complaire. J'ai dit. Demain matin, vous chargerez vingt-cinq pochettes de blé que j'ai vendues à la minoterie de Bivron... Vous pouvez vous retirer.

Norbert se retira en chancelant. Comme tous les despotes déshabitués de la contradiction, le terrible gentilhomme n'admettait pas que sa volonté pût être l'objet, non d'une résistance, mais seulement d'une hésitation.

Il n'entrevoit nul obstacle, et cependant, à ce moment même, Norbert se jurait avec d'horribles serments qu'il n'obéirait pas.

Sa colère, contenue par la crainte, tant qu'il avait été sous les yeux de son père, éclatait enfin librement.

Il avait gagné la grande allée de noyers qui est derrière le château, et là, marchant à grands pas, il jetait au vent de la nuit d'injurieuses menaces et des imprécations de rage.

Il se voyait condamné et condamné sans appel. Tant qu'il avait cru son père un avare, il avait espéré ; les passions ont leurs retours. Maintenant, malgré son inexpérience, il comprenait qu'on ne détraque pas des imaginations comme celle du duc de Champdoce.

— Mon père est fou... répétait-il, mon père est fou !

Tout ce qu'il avait entendu lui paraissait monstrueux et absurde.

Certes, il était bien résolu, pour l'instant du moins à se soustraire à tout prix à cette tyrannie insupportable ; mais comment, par quel moyen, que faire ?

Hélas ! on ne trouve que trop aisément les mauvais conseils. Norbert devait en rencontrer un, dès le lendemain, à Bivron, un certain Dauman, un ennemi du duc de Champdoce.

II

Ce Dauman n'était pas du pays, et même on ne savait trop d'où il venait, ni quels étaient ses antécédents.

Il prétendait avoir été huissier autrefois, à Barbazieux, ce qui était possible après tout ; personne n'y avait allé voir.

Ce qui est sûr, c'est qu'il avait dû vivre longtemps à Paris, car il en parlait en homme qui en connaît les détours et qui en a exploité les ressources.

C'était un petit homme de plus de cinquante ans, à visage, il faudrait dire à museau de fouine. Tout d'abord, on était frappé de son long nez pointu, de ses yeux mobiles et fuyants, de ses lèvres plates et minces. Son seul aspect eût dû éveiller la défiance.

Il y avait une quinzaine d'années qu'il était arrivé à Bivron, chassé, comme on dit dans le Puitou, d'une botte et d'un sabot, portant au bout d'un bâton, dans un mouchoir noué, tout son saint frusquin.

Mais il avait une envie endiablée de gaeur de l'argent ; il était prêt à tout.

Il avait donc prospéré et possédait des champs et des vignes, et même une maison à la Croix-du-Pâtre, qui est le point de jonction du chemin communal de Bivron et de la grande route. On lui supposait de plus des économies assez rondes.

Sa profession était surtout de n'en pas avoir, de se mêler de tout, de se faufiler partout.

Sans lui, point de vente ni d'expertise. Il se livrait surtout au courtage rural, il achetait les récoltes sur

pied aux besogneux et se donnait pour bon géomètre arpenteur.

Ceux qui avaient besoin d'argent ou de grains pour les semailles l'allaient trouver, et s'ils présentaient des garanties solides, ma foi ! il les obligeait volontiers, à raison de cinquante pour cent.

Enfin, il était le conseil juré de tous les gens véreux et l'inspireur de tous les mauvais gars, à cinq lieues à la ronde.

Il passait pour excessivement adroit, capable de tirer n'importe qui d'un mauvais pas. Etait-il « ferré sur la loi », comme on le disait ? Le fait est qu'il ne pouvait parler une minute sans citer quelque article du Code.

Améliorer le sort des gens de la campagne était sa marotte, à ce qu'il assurait ; c'est pourquoi, tout en exigeant d'eux des intérêts affreusement usuraires, il les excitait contre les nobles, les bourgeois et les prêtres.

Sa facilité d'élocution, sa science de juriste et la longue redingote noire qu'il portait habituellement lui avaient valu les surnoms de « l'homme de loi » et de « président. »

S'il en voulait cruellement à M. de Champdoce, c'est que le duc s'était ouvertement déclaré contre lui, lors de certaine aventure qui l'avait conduit jusqu'au seuil de la cour d'assises, et dont il ne s'était tiré qu'en subornant quatre ou cinq témoins.

Il avait juré qu'il se vengerait, et depuis cinq ans il guettait une occasion favorable.

Tel est, au moral et au physique, l'homme que le lendemain des confidences de son père, Norbert rencontra à la minoterie de Bivron.

Se conformant aux ordres reçus, il venait d'y amener vingt pochettes de blé, et seul il les avait déchargées et montées au grenier.

Il remettait sa veste et faisait ses dispositions pour reprendre avec sa lourde charrette, attelée de deux chevaux vigoureux, la route du château, lors

que maître Dauman s'avança vers lui, saluant jusqu'à terre, le pria de lui accorder une petite place jusqu'à sa maison.

— J'espère, disait-il, que monsieur le marquis excusera mon indiscretion ; j'ai des coquins de rhumatismes qui m'empêchent de marcher, je me fais vieux, je n'ai plus l'âge heureux de monsieur le marquis.

Il savait ce Dauman, donner à chacun un titre congruant. Il avait lu quelque part que l'ainé d'une famille était marquis.

C'était la première fois que Norbert s'entendait nommer ainsi. Quelques jours plus tôt, son honneur s'en était mis en garde contre cette flatterie et il en avait haussé les épaules. Mais, maintenant, sa vanité affamée cherchait pâture.

— A vos désirs, président, répondit-il ; j'attends pour partir qu'on m'ait descendu un sac vide oublia à la dernière livraison.

Dauman s'inclina en grimaçant un sourire bas. Mais tout en se confondant en remerciements, il guignait Norbert du coin de l'œil, trouvant à sa physionomie une expression qui ne lui était pas habituelle.

— Evidemment, se disait le « président », il s'est passé au château de Champdoce quelque chose d'extraordinaire.

Etait-ce enfin l'occasion tant et si ardemment attendue d'assouvir sa haine, qui se perdraient ? Il en eut le pressentiment.

Il y avait bien longtemps que pour la première fois il s'était dit que l'héritier de ce vieux noble serait entre ses mains un terrible instrument de rancune, et qu'il serait beau et digne de lui de frapper le père par le fils.

CHOSSES & AUTRES

Les fils de Prométhée

A la représentation de gala qui vient d'avoir lieu à l'Opéra de Paris, M. Coquelin a dit avec sa voix merveilleuse une poésie de M. Armand Silvestre. *Les fils de Prométhée*.
Nous croyons être agréables à nos lecteurs en citant tout au long cette charmante poésie :

« Eripuit colo fulmen. »

Devant les splendeurs d'un autre âge,
Les siècles longtemps prosternés
Tendaient vainement leur courage
Vers la gloire de leurs aïeux.
Les spectres de Rome et d'Athènes
Voilaient, de leurs ailes lointaines,
La route à la postérité.
Et l'avenir, demeuré sombre
Chemina sans sortir de l'ombre
De l'héroïque antiquité !

Soudain, comme un souffle s'éleva
Des bords pourpres de l'horizon,
Un comme luit l'éclair d'un glaive
Sorti du fourreau, sa prison,
Plus farouche qu'une épée
Et plus lumineux qu'une épée,
L'esprit moderne a respicé,
Du bout de son aile sonore
Secouant des clartés d'aurore
Au front du vieux monde engourdi !
Quel réveil ! La science humaine,
Levant son flambeau rajoué,
Par des chemins nouveaux ramène
L'âme au chemin de l'infini !
Tout navire emporte son hôte ;
La toison d'or de l'Argonaute
Se déchire aux mains des vainqueurs.
L'homme fouille jusqu'en son être,
Et la sainte ardeur de connaître
Brûle en même temps tous les cœurs !

Tout est conquis dans la nature :
Au ciel, resait à conquérir
Sa flamme radouable et pure,
Le feu qui fait vivre et mourir !
Aigle s'envolant de son aire,
Volta lui ravit le tonnerre
Et l'apporte à l'humanité
A servir l'homme condamné,
Par lui la foudre est enchaînée
Et s'appelle Electricité !

Depuis ce jour que de merveilles
Evoque ce nom triomphant !
Quels trésors ont payé tes veilles,
Rival des dieux, humble savant !
Cette flamme à l'azur volée
Et, sous mille formes voilée,
A tous nos vœux obéissant,
Esclave douce et sans colère,
Aux flancs du Monde qu'elle éclaire
Circule comme un nouveau sang

Par mille veines répandue
A travers l'éther et le sol,
Elle emporte dans l'éternité
Notre âme attachée à son vol.
Aux cordes d'une lyre immense,
Par elle, sans fin recommence
Le chant commencé dans nos cœurs
Temps et distance, tout est leurre.
Devant elle, l'Espace et l'Heure
Semblent fuir sur les fils vainqueurs.

II

De Phaëton brûlé magnifique folie !
D'aveux aux flots tombant espoir audacieux !

O rêves des vaincus ! Votre ère est accomplie :
L'homme a tenté la profondeur des cieux !

O grand voleur de feu, sublime Prométhée,
Sous l'outrage des Temps relève enfin ton front !
La race de tes fils, aux vents précipitée,
Renait dans l'air vengeur et lave ton affront !

Elle a, du firmament déchirant le mystère,
Labouré l'infini de flamboyants sillons
Et, de l'azur vaincu, fait pleuvoir sur la Terre
L'or vibrant et poudreux des constellations !

Grâce au germe éternel que son labeur féconde,
D'une moisson de feu couvrant le sol dompté,
Empisonnant la foudre aux flancs meurtris du monde
Pour les envelopper d'un réseau de clarté !

Tant d'éclairs jailliront de l'espace où nous sommes,
Dans l'immensité morte où leur éclat s'enfuit,
Que les jours inquiets se diront que les hommes
Ont volé leur clarté pour en parer la Nuit !

Et les astres jaloux, voyant dans l'éternité,
Notre globe rouler dans ce nimbe vermeil,
Croiront, qu'ayant repris leur puissance perdue,
Les dieux ressuscités font un nouveau Soleil !

Historiette de Gérard de Frontenay

Une amusante historiette de Gérard de Frontenay :

Un petit paysan a fait sa première communion le matin.
Vêtu d'une veste neuve et d'un pantalon blanc, il va faire une visite à sa marraine, une dame du village, épouse d'un des gros propriétaires, pensant qu'il aura son petit cadeau.

En effet, la marraine lui fait don d'un costume complet.
— As-tu été ému ? lui demande-t-elle.
— Comme ci, comme ça, marraine.
— Quel effet cela t'a-t-il fait quand tu as communiqué ?
— Dame ! c'est pas mauvais, mais on en donne bien peu !

Mots de la fin

Un bohème, qui loge le diable dans sa bourse, et qui ne veut pas trop accroître sa note à la crémère où il prend ses repas, n'y vient plus que le matin.
— Ou donc dinez-vous maintenant ? lui demande-t-on.
— Moi ? je dine en ville.
Et, en effet, il dine chaque soir d'un pain fourré, en se promenant par les rues.

Dans une agence matrimoniale :

— Oui, monsieur, nous avons ce qu'il vous faut, une orpheline de 20 ans...
— Très bien. Est-elle jolie ?
— Non, mais la dot est de 500,000 fr... De plus, la personne est poitrineuse.
— Poitrineuse, c'est quelque chose. Mais est-ce bien vrai ?
— Oh ! monsieur, on vous la garantit.

Au Grand-Théâtre, pendant le divertissement de *Guillaume Tell* :

— Mais voyez donc cette malheureuse petite blonde, là, à gauche ; est-il possible d'avoir d'aussi affreuses petites jambes grêles. Ce ne sont pas des jambes, ce sont des pattes.
— Que voulez-vous, on dit qu'elle danse pour nourrir sa famille...
— Ah ! alors se sont des pattes alimentaires.

Un papa à son jeune Toto :

— Qu'est-ce que tu fais, mon enfant, tu as l'air tout malheureux.

— J'ai joué aux billes et j'ai tout perdu...
— Ah ! tu vois ; te voilà puni par où tu as péché. Tu n'as pas voulu aller à la messe, si tu y étais allé, tu n'aurais pas perdu tes billes.
— Eh bien, et Jules qui me les a gagnées, il n'y avait pas été non plus, — ah !

... est grand comme un échelas.
On en causait l'autre jour.
— C'est une perche !
— Un géant !
— Sa mère ne l'a pourtant en que quinze ans après son mariage.
— Et c'est l'aimé ?
— Il est seul.
— Tout s'explique. On l'a tiré en longueur !

PUBLICATIONS NOUVELLES

LA « FRANCE ILLUSTRÉE » DE MALTE-BRUN

Beaucoup de nos lecteurs, abonnés à la *France illustrée* de Malte-Brun nous écrivent pour nous demander où ils doivent s'adresser pour recevoir la carte offerte en prime dont nous avons parlé dernièrement.

Ceux qui ont souscrit à la *Librairie française*, 15, rue Malessherbes, à Lyon, n'ont pas à se déranger, ils recevront leur carte à la CINQUANTIÈME ÉRIE, gratis en feuille, ou moyennant six francs s'ils la veulent montée sur toile, vernie, avec gorge et rouleau, prête à être accrochés au mur.

Les anciens souscripteurs, qui ont acheté leurs séries chez les libraires, auront droit à la carte en feuille, moyennant trois francs seulement au lieu de dix francs, en s'engageant à recevoir la fin de l'ouvrage par l'entremise directe de la *Librairie française*, à qui ils devront envoyer leur souscription. Nous rappelons que la *Librairie française* donne les séries franco à domicile sans augmentation de prix, et sans aucun paiement à l'avance ; on ne doit absolument payer que contre livraison des marchandises.

Les souscripteurs qui ont acheté leurs séries dans les autres librairies et qui s'abonneront à la *Librairie française*, auront droit au Dictionnaire général des communes de France et des Colonies, qui sera donné gratuitement à la fin de l'ouvrage, et de plus ils pourront profiter des autres primes, en choisissant deux tableaux géographiques, encadrés or, moyennant six francs le tableau au lieu de trente.

S'adresser à la *Librairie française*, rue Malessherbes, 11, à Lyon.

SPECTACLES DU 18 OCTOBRE

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui mardi, relâche.
Théâtre des Célestins
Aujourd'hui mardi, à 8 heures,
1^o Ouverture de *Guillaume Tell*, par l'orchestre du Grand-Théâtre.
2^o *Le Luthier de Crémone*.
3^o Intermède : *Les Ruines*, dites par M. Esquier. — *Le Chêne*, par M. Gerbert. — *Mon village de Lyon*, par Mme Le-riche. 4^o Premier amour, par M. Howey.
5^o *Un Voyage d'agrément*, vaudeville.

Théâtre-Bellecour

Aujourd'hui mardi, 4^o représentation des *Mystères de Paris*, à 8 h. 1/2 du soir.

Casino

rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansées.

BOURSE DE LYON

Du 17 Octobre 1881

Rentes		Comptant-Action	
3 0/0 amortissable	81 85	Gar de Lyon	85 30
3 0/0	85 30	Gar de la Guillaumette	85 30
4 1/2	90 15	Mines de la Loire	90 15
Italien	90 15	Montrambert	90 15
Turc	71	St-Etienne	71
Hongrie 6 0/0	81 40	Rive-de-Gier	81 40
Autrichien 4 0/0	81 40	Société Lyonnaise	81 40
Russe 5 0/0	86	Bateaux-Omnibus	86
Espagne 8 0/0	86	Eaux	86
Dettes Egypt. unifiée	86	Dombes	86
Actions		Obligations	
Crédit mobilier	917 50	Abattoirs	917 50
Crédit mob. Espagn.	921 25	Verreries L. et Rhône	921 25
Crédit Lyonnais	2400	Croix-Rousse	2400
Union générale	2400	Ville-de-Lyon	2400
B. Hypothèque France	7	Ville-de-Paris 1869	7
Soc. foncière Lyonn.	7	Ville-de-Paris 1871	7
Banque Ottomane	785	Lombardes-anciennes	785
Paris-Lyon-Médit.	363	Lombardes-nouvelles	363
Société Autrichienne	697 50	Loire	697 50
Lombard-Vénitien	697 50	Saint-Etienne	697 50
Saragosse	697 50	Rhône-et-Loire 4 0/0	697 50
Nord-Espagne	697 50	Paris-Lyon-Médit.	697 50
Suez	697 50	1869	697 50

EN VENTE

Chez tous les libraires de Paris et des départements

ÉDITION POPULAIRE

DE

L'HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

MICHELET

Illustrations de M. DANIEL VIERGE et de nos meilleurs artistes.

Deux livraisons à 10 c. par semaine.
Une série à 50 c. tous les vingt jours.

LA 1^{re} LIVRAISON VIENT DE PARAÎTRE

Le rédacteur gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du *Republicain du Rhône* 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

CHEMISE BRETONNE
BREVETÉ S. G. D. G.
FRANCE
C. DONNET
CHEMISIER SEUL CRÉATEUR
15, RUE HOTEL-DE-VILLE, LYON

BANQUE HYPOTHECAIRE

DE FRANCE
Société anonyme. Capital 400 mil. de fr
4, rue de la Paix, à Paris
Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque

CENT SIX MILLIONS DE FRANCS

En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre, au prix net de 485 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés ; à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial ; — à la Société de Dépôts et Comptes courants ; — au Crédit Lyonnais ; — à la Société Générale ; — à la Société Financière de Paris ; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — à la Banque d'Escompte de Paris.
Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.

CAPSULES DARTOIS
seul remède contre la Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Guérissent rapidement : Tous opiniâtres
Bronchites chroniques, Catarrhes
Engorgements pulmonaires.
Flac. 3 fr. — 97, r. de Rennes, Paris
et les Pharmacies. — Se méfier des
Capsules dites à la Créosote
de Hétre. Exiger le nom
DARTOIS

LES DOULEURS
Articulaires ou nerveuses
retroussés etc. etc.
sont guéris promptement
par le *oral bain résineux*,
médication sans rivale.
Rue de Verdun, 76, (Brotteaux)

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AUX DEUX PASSAGES AVIS

Ainsi qu'elle l'a déjà annoncée dans les journaux, la Maison des DEUX PASSAGES, sollicitée pour faire le placement d'une certaine quantité de billets de la Loterie Nationale Algérienne, a décidé qu'elle donnerait en prime jusqu'au 25 courant :

1 billet pour tout achat de 25 francs.
2 — — — — — 50 francs.
4 — — — — — 100 francs.

Et ainsi de suite

LE GROS LOT DE CETTE LOTERIE

EST DE

500,000 FR.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur
des
Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse
Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Domaines indits.

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital : 75,000,000 de Fr.
On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 47, Rue de Londres

QUATRIÈME ANNÉE

L'UNION VINICOLE ET AGRICOLE
DES CHARENTES
Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces
PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

Un an	10 fr.
Six mois	6 fr.
Trois mois	4 fr.
Europe, un an	12 fr.
Amérique	15 fr.

BUREAUX :
Imprimerie ROUSSAUD,
3, rue Tison d'Argence, ANGOULÊME.

95,000 Abonnés
COURS DE TOUTES LES VALEURS
Liste
de tous les Tirages
FRANC par an
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris

UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE
Un pharmacien de Valenciennes, M. MARECHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le *Spasmodique*, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête. — Le *Spasmodique Marechal*, qui coûte 2 fr., se trouve dans les bonnes pharmacies.

BANQUE DE PRÊTS
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 100.
Fait des Avances quelle qu'en soit la somme, sur les PENSIONS CIVILES et MILITAIRES, sur les Titres en Bourse et en Banque
Fait les Achats et Ventes au comptant de toutes Valeurs se négociant en Banque ou en Bourse (317)

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Viscères. — Voir les plus belles (de midi à 6 heures). DUMONT, méd. spécialiste, r. Rochechouart, 84 Paris — Trait. par correspondance